

PROJET DEPARTEMENTAL e-villes en Yvelines



Dans un but strictement pédagogique ou éducatif et à des fins non commerciales, et sous réserve de préserver l'intimité de la vie privée de l'élève, les enseignants de l'école vont être amenés à utiliser, à reproduire et à diffuser des photographies, des enregistrements sonores, des créations (dessins, écrits, photographies et toutes sortes de réalisations intellectuelles) de votre enfant pour l'année scolaire 2024-2025 dans le cadre du projet départemental e-villes en Yvelines (<http://evillesenyvelines.ac-versailles.fr>)

Représentations photographiques de l'enfant et enregistrements sonores de sa voix

En application de l'article 9 du code civil ("Chacun a droit au respect de sa vie privée...", "...Toute personne peut interdire la reproduction de ses traits...", "...C'est à celui qui reproduit l'image d'apporter la preuve de l'autorisation..."), **j'autorise la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale 78 et les enseignants de ses structures sans contrepartie financière, à diffuser des représentations photographiques de mon enfant et des enregistrements sonores de sa voix :**

- | | | |
|---|-----|-----|
| - sur les sites Internet : | | |
| http://evillesenyvelines.ac-versailles.fr/ | OUI | NON |
| https://tube-numerique-educatif.apps.education.fr/my-library/videos | | |
| - sur le site de la DSDEN 78 http://www.ac-versailles.fr/dsden78/ | OUI | NON |
| - sur tous supports numériques (cédérom, dévédecom...) à destination des familles des élèves, des personnels de l'Éducation Nationale | OUI | NON |
| - sur tout support papier | OUI | NON |
| - sur grand écran dans toute manifestation scolaire ou culturelle (kermesse, salon du livre...) | OUI | NON |

Il ne sera pas utilisé de photographies individuelles de l'élève et celui-ci apparaîtra uniquement sur des photos collectives. Cette photographie sera accompagnée d'une légende ne communiquant aucune information susceptible de rendre identifiables l'enfant et sa famille (Nom, adresse...)

En cas de refus de votre part, la photo ne figurerait dans la page en question qu'en rendant votre enfant impossible à identifier (gommage des traits du visage par un logiciel de retouche d'images).

Créations de formes originales (dessins, écrits, photographies et toutes sortes de réalisations)

En application de l'article 121-2 du code de la propriété intellectuelle (L'auteur jouit du droit au respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre. Ce droit est attaché à sa personne. Il est perpétuel, inaliénable et imprescriptible...), "...), **j'autorise la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale 78 et les enseignants de ses structures à utiliser les créations de mon enfants sans contrepartie financière et pour la durée des droits d'auteur :**

- | | | |
|---|-----|-----|
| - sur le site Internet http://evillesenyvelines.ac-versailles.fr/ : | OUI | NON |
| - sur le site de la DSDEN 78 http://www.ac-versailles.fr/dsden78/ | OUI | NON |
| - sur tous supports numériques (cédérom, dévédecom...) à destination des familles des élèves, des personnels de l'Éducation Nationale | OUI | NON |
| - sur tout support papier | OUI | NON |
| - sur grand écran dans toute manifestation scolaire ou culturelle (kermesse, salon du livre...). | OUI | NON |

Je garantis que je ne suis pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de l'image ou du nom de mon enfant.

Je déclare être le parent ou le tuteur légal du mineur nommé ci-dessus, et disposer de l'autorité légale afin de signer cette autorisation en son nom. J'ai lu et compris toutes les implications de cette renonciation et consens à l'utilisation des photographies ou des images mentionnées dans ce formulaire

Durée de l'autorisation : trois ans

Date et Signatures des parents/responsables légaux :